

M. et Mme BEZ Marc

Geneuille, le 14 mars 2025

2 Chemin des Combes

25870 GENEUILLE

Objet : PLUI Zone 1AU2a

Mesdames, Messieurs les responsables de PLUI de la commune de Geneuille,

Nous sommes propriétaires à Geneuille de la zone 1AU2a.

Depuis le dernier PLUI, plusieurs promoteurs immobiliers ont étudié différents projets sur cette zone. Tous ont abandonné car les contraintes imposées rendent le projet pas réalisable.

Dans le PLUI à venir, si vous changez le zonage de cette AOP, est ce possible de remettre constructible la parcelle ZD 316 et ZD 404 qui étaient constructible avant le dernier PLUI.

Dans l'attente de votre réponse.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, nos sincères salutations.

